

<b>PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE</b>	<b>2</b>
PRINCIPES GÉNÉRAUX	2
PLAN DE CONTINGENCE ÉCHELONNÉ	3
LE PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR LES PROGRAMMES OFFERTS AU COLLÈGE	4
PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR LES ESPACES PHYSIQUES DU COLLÈGE	5
<b>PLAN DE CONTINUITÉ POUR LES AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET BANQUE DE RESSOURCES</b>	<b>8</b>
<b>PLAN DE CONTINUITÉ POUR LES AUTRES SERVICES AUX EMPLOYÉS</b>	<b>12</b>
<b>PERSONNES À CONTACTER, SI UNE SITUATION D'URGENCE SE DÉCLARE</b>	<b>13</b>
POUR LES ÉTUDIANTS	13
POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL	13

# PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

## 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

### À COMPTER DU 7 SEPTEMBRE 2021 :

- La directive du Collège sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19 entre en vigueur et est disponible sur le site web ;
- Cette directive s'adresse à tous les membres du personnel à temps plein et à temps partiel, aux étudiants, incluant ceux en stage, aux clients, aux entrepreneurs, aux bénévoles et aux visiteurs qui veulent venir sur l'un des campus du Collège La Cité, incluant la résidence étudiante ;
- La vaccination contre la COVID-19 est exigée pour venir étudier, travailler, profiter des nombreux services offerts sur ses campus ou vivre dans sa résidence étudiante ;
- L'accès aux campus de La Cité sera refusé à toute personne non-vaccinée qui ne détient pas d'exemption ;
- Les exemptions sont décrites et encadrées dans la directive prévue à cet effet ;
- Tout étudiant ET tout membre du personnel de La Cité qui doit se présenter sur les campus devra avoir reçu au moins une dose d'un vaccin approuvé par Santé Canada ou par l'Organisation mondiale de la santé et être entièrement vaccinés avant le 29 octobre 2021 ;
- Les étudiants ET membres du personnel qui ne sont pas entièrement vaccinés – c'est-à-dire ceux qui n'auront obtenu qu'une seule dose d'un vaccin à deux doses approuvé par Santé Canada ou par l'Organisation mondiale de la santé depuis plus de 14 jours – devront fournir un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 pour accéder aux campus ;
- Les autres visiteurs (bénévoles, entrepreneurs et autres) qui se rendent sur les campus doivent obligatoirement avoir reçu les deux doses d'un vaccin approuvé par Santé Canada ou par l'Organisation mondiale de la santé depuis plus de 14 jours car aucune exemption ne sera accordée.

### À COMPTER DU 30 OCTOBRE 2021 :

- Tout étudiant ET tout membre du personnel de La Cité qui doit se présenter sur les campus devra avoir fourni une preuve de vaccination ;
- Tout étudiant ET tout membre du personnel qui a soumis une exemption de vaccination respectant les critères énoncés dans la directive devront obligatoirement fournir un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 datant de moins de 7 jours et ce, avant chaque demande d'accès aux campus.

En tout temps, toute personne qui fréquente les campus du Collège, doit détenir une pièce d'identité et une preuve de vaccination (papier ou numérique).

En tout temps, les étudiants et les membres du personnel exemptés de vaccination selon les critères prévus dans la directive doivent détenir une pièce d'identité ainsi que leur formulaire d'exemption et le résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 datant de moins de 7 jours avant chaque demande d'accès aux campus.

En tout temps, toute personne qui fréquente les campus doit respecter les mesures de santé et sécurité de santé publique applicables (port du masque, nettoyage et désinfection, etc.).

## 2. PLAN DE CONTINGENCE ÉCHELONNÉ

Le présent plan contient trois (3) stades de contingence qui définissent le fonctionnement de la continuité pédagogique au Collège La Cité.

En date du 10 septembre 2021, le Collège La Cité se positionne au **stade 3**.

STADE 1	STADE 2	STADE 3
<p align="center"><b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b></p>	<p align="center"><b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b></p>	<p align="center"><b>OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS</b></p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les campus (Ottawa, Orléans et le bureau de Toronto) sont fermés.</li> <li>2. Seuls les services essentiels (ex : Bureau de la Sécurité, Service des immeubles et de la protection, etc.) demeurent actifs. Les membres du personnel qui assurent ces services sont autorisés à entrer au Collège selon un accès restreint, contrôlé et dans le respect des mesures de santé publique.</li> <li>3. Les personnes autorisées à entrer sur les campus doivent remplir quotidiennement le formulaire d'évaluation prévu à cet effet et obtenir un écran vert pour pouvoir y accéder.</li> <li>4. Les personnes autorisées à entrer sur les campus sont tenues de rester dans la zone qui leur a été autorisée de fréquenter.</li> <li>5. Aucun étudiant, aucun membre du personnel non-essentiel, aucun bénévole, aucun visiteur ou entrepreneur ne sont autorisés à entrer sur les campus du Collège.</li> <li>6. Aucun autre service n'est ouvert.</li> <li>7. Toutes les activités du Collège qui peuvent se tenir à distance le sont.</li> <li>8. Les activités qui ne peuvent pas s'offrir à distance sont annulées ou reportées.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les campus (Ottawa, Orléans et le bureau de Toronto) sont ouverts mais avec un accès restreint, contrôlé et une capacité d'accueil maximal abaissée.</li> <li>2. En plus des services essentiels actifs, seules certaines activités pédagogiques dites essentielles (telles que les laboratoires nécessitant du matériel spécifique ou du matériel uniquement disponible sur les campus) peuvent avoir lieu sur les campus.</li> <li>3. Aucun autre service n'est ouvert.</li> <li>4. Les personnes autorisées à entrer sur les campus sont tenues de rester dans la zone qui leur a été autorisée de fréquenter.</li> <li>5. Les membres du personnel peuvent faire des demandes d'accès pour se rendre sur les campus et ce, sous certaines conditions. Les demandes d'accès ponctuelles doivent être approuvées par le superviseur immédiat qui remplit le formulaire d'autorisation d'accès.</li> <li>6. Les membres du personnel qui n'ont pas fait la demande au préalable et qui n'ont pas obtenu l'accord de leur superviseur immédiat ne peuvent pas se rendre sur les campus.</li> <li>7. Tous les étudiants ou membres du personnel qui se rendent sur les campus doivent remplir le formulaire d'évaluation prévu à cet effet et obtenir un écran vert pour être autorisé à entrer.</li> <li>8. Les étudiants ayant un cours en présentiel prévu à l'horaire ou qui ont un rendez-vous en personne peuvent se présenter sur les campus.</li> <li>9. Les étudiants qui n'ont pas de cours à l'horaire ou qui n'ont pas fait de demandes de rendez-vous au préalable pour un service d'appui ne peuvent pas se rendre sur les campus.</li> <li>10. Aucun bénévole, aucun visiteur ou entrepreneur n'est autorisé à entrer sur les campus du Collège.</li> <li>11. Toutes les autres activités du Collège qui peuvent se tenir à distance le sont.</li> <li>12. Les activités qui ne peuvent pas s'offrir à distance sont annulées ou reportées.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les campus (Ottawa, Orléans et le bureau de Toronto) sont ouverts sans limitation de capacité mais avec un accès contrôlé.</li> <li>2. Toutes les personnes souhaitant se rendre sur les campus doivent remplir le formulaire d'évaluation prévu à cet effet et obtenir un écran vert pour être autorisé à entrer.</li> <li>3. Les personnes qui sont autorisées à entrer sur les campus peuvent circuler librement, dans le respect des mesures de santé et sécurité et des mesures sanitaires en place.</li> <li>4. Une plus grande portion d'activités pédagogiques sont offertes sur les campus.</li> <li>5. Une plus grande portion des services aux employés et aux étudiants sont disponibles sur le campus.</li> <li>6. Toutes les autres activités du Collège qui peuvent se tenir à distance le sont.</li> <li>7. Les activités qui n'ont pas repris en personne et qui ne peuvent pas s'offrir à distance sont annulées ou reportées.</li> </ol>

### 3. LE PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR LES PROGRAMMES OFFERTS AU COLLÈGE

Vous trouverez dans les tableaux ci-après le détail de la mise en œuvre des 3 niveaux de contingence, classés selon les services offerts sur les campus du Collège.

ENSEIGNEMENT			
SERVICE	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES	OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS
<p><b>Offre de programmes</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Tous les cours en présentiel sont transférés à distance.</li> <li>Tous les cours (y compris les laboratoires) qui ne peuvent pas se tenir à distance sont annulés ou reportés à une date ultérieure (dès que les mesures de santé et sécurité seront réunies pour retourner sur les campus).</li> <li>Pour les programmes d'apprentissage des métiers spécialisés, le Collège suit les consignes du ministère du Travail.</li> <li>Tous les stages (cliniques, coop, etc.) sont soumis aux consignes du milieu de stage.</li> <li>Tous les stages qui ont lieu sur les campus du Collège sont transférés à distance lorsque possible ou suspendus jusqu'à nouvel ordre.</li> <li>Seules les activités de recherche appliquées essentielles se poursuivent.</li> <li>Les activités des entreprises-écoles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.</li> </ol> <p>Il s'agit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du Restaurant-école Les Jardins de La Cité ;</li> <li>le Centre de la vue Lumiris ;</li> <li>la clinique dentaire.</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>Les cours à double reconnaissance de crédit sont annulés en présentiel sur campus. Une offre à distance se poursuit.</li> <li>Les cours Alphabétisation et formation de base (AFB/ACE/FBO) se poursuivent à distance.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Dans la mesure du possible, tous les cours en présentiel sont transférés à distance.</li> <li>Certains laboratoires approuvés par le Collège et jugés essentiels, tels que les laboratoires qui ont obligatoirement besoin des installations physiques ou les équipements du collège, sont offerts en personne, sur les campus du Collège.</li> <li>Pour les programmes d'apprentissage des métiers spécialisés, le Collège suit les consignes du ministère du Travail.</li> <li>Les stages qui peuvent se faire à distance sont maintenus (ex: Relations publiques, adjoint juridique...)</li> <li>Les autres stages (cliniques, coop, etc.) sont maintenus à moins d'une consigne contraire du milieu de stage ou du Collège.</li> <li>Les activités de recherche appliquées qui nécessitent les installations du collège se poursuivent sur campus.</li> <li>Les cours à double reconnaissance de crédit sont offerts sur campus et à distance.</li> <li>Les cours Alphabétisation et formation de base (AFB/ACE/FBO) se poursuivent à distance</li> <li>Les activités des entreprises-écoles sont ouvertes mais avec des mesures de restrictions.</li> </ol> <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du Restaurant-école Les Jardins de La Cité ; (ex: menu pour emporter)</li> <li>le Centre de la vue Lumiris ;</li> <li>la clinique dentaire.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Un plus grand nombre d'activités d'apprentissage est offert sur les campus. (ex: Certains cours sont offerts sur un modèle de prestation comodale, certaines évaluations théoriques peuvent s'offrir sur les campus etc.)</li> <li>Certains laboratoires approuvés par le Collège et jugés essentiels, tels que les laboratoires qui ont obligatoirement besoin des installations physiques ou les équipements du collège, sont offerts en personne, sur les campus du Collège.</li> <li>Les autres cours qui ne peuvent pas se tenir sur campus, l'offre continue d'être faite à distance.</li> <li>Une atténuation des mesures de distanciation physique dans les espaces d'enseignement (ex. salles de classe, bibliothèque, laboratoires, etc.) lorsque possible.</li> <li>Les activités de recherche appliquées qui nécessitent les installations du collège se poursuivent sur campus.</li> <li>Les cours à double reconnaissance de crédit sont offerts sur campus et à distance.</li> <li>Les cours Alphabétisation et formation de base (AFB/ACE/FBO) se poursuivent à distance</li> <li>Les entreprises-écoles sont ouvertes et reprennent graduellement leurs activités.</li> </ol> <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du Restaurant-école Les Jardins de La Cité ; (ex: reprise du service en salle)</li> <li>le Centre de la vue Lumiris (sur rendez-vous) ;</li> <li>la clinique dentaire (sur rendez-vous).</li> </ul>

## 4. PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR LES ESPACES PHYSIQUES DU COLLÈGE

ESPACES PHYSIQUES			
SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
		<p><b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b></p>	<p><b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b></p>
<p><b>Accès au Collège</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les campus (Ottawa, Orléans et le bureau de Toronto) sont fermés au public.</li> <li>2. Seuls les membres du personnel qui assurent les services essentiels sont autorisés à entrer au Collège selon un accès restreint, contrôlé et dans le respect des mesures de santé publique.</li> <li>3. L'accès ne peut se faire que via l'entrée principale désignée et prévue à cet effet.</li> <li>4. L'accès aux campus est restreint et contrôlé par le service des immeubles et de la protection.</li> <li>5. Des mesures sanitaires sont en place à l'entrée (Carte d'identité, formulaire d'auto-évaluation, port du masque, lavage de mains).</li> <li>6. Aucun étudiant, aucun membre du personnel non-essentiel, aucun bénévole, aucun visiteur ou entrepreneur ne sont autorisés à entrer sur les campus du Collège.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les campus (Ottawa, Orléans et le bureau de Toronto) sont ouverts mais avec un accès restreint, contrôlé et une capacité d'accueil maximum est établie (selon les directives des bureaux de santé publique).</li> <li>2. Le Collège définit une priorisation des accès sur les campus.</li> <li>3. Les membres du personnel peuvent faire des demandes d'accès pour se rendre sur les campus et ce, sous certaines conditions. Les demandes d'accès ponctuelles doivent être approuvées par le superviseur immédiat qui remplit le formulaire d'autorisation d'accès.</li> <li>4. Les membres du personnel qui n'ont pas fait la demande au préalable et qui n'ont pas obtenu l'accord de leur superviseur immédiat ne peuvent pas se rendre sur les campus.</li> <li>5. Tous les étudiants ou membres du personnel qui se rendent sur les campus doivent remplir le formulaire d'autoévaluation prévu à cet effet et obtenir un écran vert pour être autorisé à entrer.</li> <li>6. Les étudiants ayant un cours en présentiel prévu à l'horaire ou qui ont un rendez-vous en personne peuvent se présenter sur les campus.</li> <li>7. Les étudiants qui n'ont pas de cours à l'horaire ou qui n'ont pas fait de demandes de rendez-vous au préalable pour un service d'appui ne peuvent pas se rendre sur les campus.</li> <li>8. Aucun bénévole, aucun visiteur ou entrepreneur n'est autorisé à entrer sur les campus du Collège.</li> <li>9. Les points d'accès du Collège sont définis et limités.</li> <li>10. La sécurité assure un contrôle aux points d'accès définis par le service des immeubles et de la protection.</li> <li>11. Des mesures sanitaires sont en place à l'entrée (Carte d'identité, formulaire d'auto-évaluation, port du masque, lavage de mains).</li> <li>12. Aucun bénévole, aucun visiteur ou entrepreneur n'est autorisé à entrer sur les campus du Collège.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les campus (Ottawa, Orléans et le bureau de Toronto) sont ouverts mais contrôlés.</li> <li>2. Toutes les personnes souhaitant se rendre sur les campus doivent remplir le formulaire d'autoévaluation prévu à cet effet et obtenir un écran vert pour être autorisé à entrer.</li> <li>3. Un plus grand nombre de points d'accès sont actifs.</li> <li>4. Des agents sur service des immeubles et de protection assurent un contrôle aux entrées du Collège.</li> <li>5. Des mesures sanitaires sont en place à l'entrée (Carte d'identité, formulaire d'auto-évaluation, port du masque, lavage de mains).</li> </ol>

## ESPACES PHYSIQUES

SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	<b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b>	<b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b>	<b>OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS</b>
<b>Employés : Accès aux postes de travail, aux espaces communs et aux salles de rencontre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les employés qui sont autorisés à entrer sur les campus n'ont pas accès aux espaces communs de travail, telles que les salles de rencontres.</li> <li>2. Les espaces de travail des travailleurs essentiels sont limités et définis.</li> <li>3. Les espaces communs non-essentiels sont fermés (ex: salon du personnel).</li> <li>4. Les espaces communs accessibles (ex: ascenseurs, salles de bain) sont délimités .</li> <li>5. Un protocole de désinfection des espaces communs accessibles et des postes de travail des travailleurs essentiels est mis en place et doit être suivi par les employés.</li> <li>6. La ventilation et le taux de filtration sont augmentés dans tous les espaces du Collège.</li> <li>7. En tout temps les mesures de distanciation physique et de port des équipements de protection individuels s'appliquent.</li> <li>8. Les travailleurs essentiels sont soumis à des formations sur les protocoles sanitaires en vigueur et ont accès aux produits nécessaires à la désinfection.</li> <li>9. Des mesures sanitaires supplémentaires sont mises en place à chaque poste de travail ou d'espace commun (ex: désinfection des mains, masques de rechange).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les employés qui sont autorisés à entrer sur les campus ont un accès limité et contrôlé aux espaces communs de travail.</li> <li>2. Un système de réservation et de désinfection des salles de rencontre est mis en place et doit être suivi par les employés.</li> <li>3. Un protocole de circulation et de désinfection des espaces communs est mis en place et doit être suivi par les employés</li> <li>4. Un protocole de désinfection des espaces de travail dédiés aux employés autorisés à entrer sur les campus du collège est mis en place et doit être suivi par les employés.</li> <li>5. Les salles de rencontres et espaces communs sont soumis à un seuil maximum de capacité.</li> <li>6. En tout temps les mesures de distanciation physique et de port des équipements de protection individuels s'appliquent.</li> <li>7. La ventilation et le taux de filtration sont augmentés dans tous les espaces du Collège.</li> <li>8. Les employés autorisés à entrer sur les campus sont soumis à des formations sur les protocoles sanitaires en vigueur et ont accès aux produits nécessaires à la désinfection.</li> <li>9. Des mesures sanitaires sont mises en place à chaque poste de travail, à chaque entrée de salle de rencontre ou d'espace commun.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les employés qui sont autorisés à entrer sur les campus ont un accès limité aux espaces communs de travail.</li> <li>2. Un système d'affichage sur la capacité d'accueil et de désinfection des salles de rencontre est mis en place et doit être suivi par les employés.</li> <li>3. Un protocole de circulation et de désinfection des espaces communs est mis en place et doit être suivi par les employés.</li> <li>4. Un protocole de désinfection des espaces de travail désignés est mis en place et doit être suivi par les employés.</li> <li>5. En tout temps les mesures de distanciation physique et de port des équipements de protection individuels s'appliquent.</li> <li>6. La ventilation et le taux de filtration ont été augmentés dans tous les espaces du Collège.</li> <li>7. Les employés sont soumis à des formations sur les protocoles sanitaires en vigueur et ont accès aux produits nécessaires à la désinfection.</li> <li>8. Des mesures sanitaires sont mises en place à chaque poste de travail, à chaque entrée de salle de rencontre ou d'espace commun.</li> </ol>

## ESPACES PHYSIQUES

SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	<b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b>	<b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b>	<b>OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS</b>
<b>Étudiants : Accès aux laboratoires et espaces communs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucun étudiant n'est autorisé à entrer sur les campus du Collège.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les étudiants qui sont autorisés à entrer sur les campus ont un accès limité et contrôlé aux espaces communs de travail.</li> <li>2. Un protocole de circulation est mis en place et doit être suivi par les étudiants</li> <li>3. Les espaces communs dits non essentiels sont fermés (ex: salons étudiants).</li> <li>4. Les espaces communs accessibles (ex: salles de bain) sont délimités et doivent suivre un protocole strict de désinfection.</li> <li>5. En tout temps les mesures de distanciation physique et de port des équipements de protection individuels s'appliquent.</li> <li>6. Des mesures sanitaires sont mises en place à chaque entrée de laboratoires.</li> <li>7. Un protocole de circulation dans les laboratoires et de désinfection des espaces de travail est mis en place et doit être suivi par les étudiants.</li> <li>8. La ventilation et le taux de filtration ont été augmentés dans tous les espaces du Collège.</li> <li>9. Les étudiants sont soumis à des formations sur les protocoles sanitaires en vigueur.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les étudiants qui sont autorisés à entrer sur les campus ont un accès limité aux espaces de travail.</li> <li>2. Un protocole de circulation est mis en place et doit être suivi par les étudiants.</li> <li>3. Les espaces communs sont ouverts et accessibles dans le respect de consignes de santé sécurité et de distanciation physique (ex: salons étudiant).</li> <li>4. Les espaces communs sont délimités et doivent suivre un protocole de désinfection.</li> <li>5. En tout temps les mesures de distanciation physique et de port des équipements de protection individuels s'appliquent.</li> <li>6. Des mesures sanitaires sont mises en place à chaque entrée de laboratoires.</li> <li>7. Un protocole de circulation dans les laboratoires et de désinfection des espaces de travail est mis en place et doit être suivi par les étudiants.</li> <li>8. La ventilation et le taux de filtration ont été augmentés dans tous les espaces du Collège.</li> <li>9. Les étudiants sont soumis à des formations sur les protocoles sanitaires en vigueur.</li> </ol>
<b>Configuration des laboratoires, salles de classes, salles de rencontres et espaces communs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les laboratoires, les salles de classes, les salles de rencontres et espaces communs sont fermés et interdits d'accès.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les laboratoires ouverts ne sont accessibles que durant les heures de cours prévus à l'horaire.</li> <li>2. Les laboratoires ouverts sont soumis à un plan de réaménagement afin de suivre les règles de distanciation physique.</li> <li>3. Les laboratoires, ainsi que les matériels et équipements contenus dans les laboratoires, sont soumis à des protocoles spécifiques de désinfection avant et après chaque utilisation.</li> <li>4. En tout temps les mesures de distanciation physique et de port des équipements de protection individuels s'appliquent.</li> <li>5. Des mesures sanitaires sont mises en place à l'entrée de chaque salle de classe ou laboratoires disponibles.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les salles de classes accessibles et les laboratoires sont soumis à un plan de réaménagement afin de suivre les règles de santé publique.</li> <li>2. Les salles de classes, les laboratoires ainsi que tous les matériels et équipements sont soumis à des protocoles spécifiques de désinfection avant et après chaque utilisation.</li> <li>3. Le port des équipements de protection individuels s'applique lorsque la distanciation physique ne peut être respectée en tout temps.</li> <li>4. Des mesures sanitaires sont mises en place à l'entrée de chaque salle de classe ou laboratoires disponibles.</li> </ol>

# PLAN DE CONTINUITÉ POUR LES AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET BANQUE DE RESSOURCES

Pour connaître les heures et les coordonnées des services disponibles en temps réels, visitez le site web à l'adresse

<https://www.collegelacite.ca/statut-activites>

ACTIVITÉS ET AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS			
SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES	OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS
<p><b>Bureau des admissions et du registraire (BAR)</b></p> <p>Téléphone : 613 742-2483, option 2. Clavardage au <a href="http://www.aide.collegelacite.ca">www.aide.collegelacite.ca</a> Lundi au vendredi : 9 h à 16 h</p>	1. La totalité des services est offerte à distance.	<p>1. Une équipe réduite est disponible afin d'offrir des services en personne.</p> <p>2. L'accès en personne au Registraire est limité et ne se fait uniquement que sur rendez-vous.</p> <p>3. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (90%).</p>	<p>1. Une plus grande amplitude d'offre de services en personne est disponible.</p> <p>2. Maintien d'une offre de services à distance (75%).</p>
<p><b>Aide financière</b></p> <p>Téléphone : 613 742-2483, option 3. <a href="#">En ligne</a> Lundi au vendredi : 9 h à 16 h</p>	1. La totalité des services est offerte à distance.	<p>1. Une équipe réduite est disponible afin d'offrir des services en personne.</p> <p>2. L'accès en personne au Registraire est limité et ne se fait uniquement que sur rendez-vous.</p> <p>3. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (90%).</p>	<p>1. Une plus grande amplitude d'offre de services est disponible en personne.</p> <p>2. Maintien d'une offre de services à distance (70%).</p>
<p><b>Service d'évaluation et de mesures</b></p> <p>613 742-2483, poste 2072 ou sans frais 1 800 267-2483, poste 2072. <a href="#">Contactez-nous</a> Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h</p>	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. La totalité des services est offerte à distance.
<p><b>Carrefour de la réussite et La Zone</b></p> <p>Pour toutes questions : <a href="mailto:tutorat@collegelacite.ca">tutorat@collegelacite.ca</a></p>	1. La totalité des services est offerte à distance.	<p>1. L'accès en personne au Carrefour de la réussite et à la Zone est limité et ne se fait uniquement que sur rendez-vous.</p> <p>2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (90%).</p>	<p>1. Une plus grande amplitude d'offre de services en personne est disponible au Carrefour de la Réussite et à La Zone.</p> <p>2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (70%).</p>

## ACTIVITÉS ET AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	<b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b>	<b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b>	<b>OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS</b>
<p style="text-align: center;"><b>La Boussole</b></p> <p>Téléphone : 613 742-2483, poste 2090 ou sans frais 1 800 267-2483, poste 2090. 343 804-0313 (ligne directe NOUVEAU) ou par courriel au <a href="mailto:laboussole@collegelacite.ca">laboussole@collegelacite.ca</a></p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. L'accès en personne à La Boussole est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (80%).</p>	<p>1. Une plus grande amplitude d'offre de services est disponible en personne à la Boussole. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (25%).</p>
<p style="text-align: center;"><b>Secteur international</b></p> <p>Services disponibles en ligne et au téléphone pour les étudiants internationaux : 613 742-2483, poste 2999. <a href="mailto:international@collegelacite.ca">international@collegelacite.ca</a> Lundi au vendredi : 9 h à 16 h</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. L'accès en personne est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (80%).</p>	<p>1. Une plus grande amplitude d'offre de services est disponible en personne. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (60%).</p>
<p style="text-align: center;"><b>Recrutement et marketing</b></p> <p>Services disponibles en ligne et au téléphone : 613 742-2483, poste 2420. <a href="mailto:info@collegelacite.ca">info@collegelacite.ca</a> Clavardage au <a href="http://www.collegelacite.ca">www.collegelacite.ca</a> FB Messenger @collegelacite Lundi au vendredi : 8 h à 17 h</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Réseau des diplômés</b></p> <p>Téléphone : 613 742-2483, poste 2424. <a href="mailto:reseau@collegelacite.ca">reseau@collegelacite.ca</a></p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Bureau de développement</b></p> <p>Téléphone : 613 742-2483, poste 2424. <a href="mailto:donner@collegelacite.ca">donner@collegelacite.ca</a></p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>	<p>1. La totalité des services est offerte à distance.</p>

## ACTIVITÉS ET AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	<b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b>	<b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b>	<b>OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS</b>
<b style="color: green;">Clinique CSanté</b>  <a href="mailto:cliniquemedicale@collegelacite.ca">cliniquemedicale@collegelacite.ca</a>	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. L'accès en personne à la Clinique CSanté est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (70%).	1. Ouverture de la Clinique CSanté avec un retour quasi normal des activités en personnes. 2. Certaines téléconsultations continuent d'être effectuées (10%).
<b style="color: green;">Services de placement</b>  Services disponibles en ligne et au téléphone : 613 742-2483, poste 2477. <a href="mailto:stagescoop@collegelacite.ca">stagescoop@collegelacite.ca</a> <a href="mailto:placement@collegelacite.ca">placement@collegelacite.ca</a> Site web : <a href="http://www.emplois.collegelacite.ca">www.emplois.collegelacite.ca</a>	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. L'accès en personne au service de placement est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (70%).	1. L'accès en personne au service de placement est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (70%).
<b style="color: green;">Services alimentaires</b>	1. Les services alimentaires sont fermés.	1. Seule la cafétéria est ouverte avec une offre alimentaire réduite. 2. Les autres services alimentaires sont fermés.	1. La cafétéria et les autres services alimentaires sont ouverts.
<b style="color: green;">Librairie Coopsco</b>  <a href="mailto:librairie@lacitec.on.ca">librairie@lacitec.on.ca</a>	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. Offre de services en ligne en plus d'un accès en présentiel réduit lors des périodes essentielles.	1. Offre de services en ligne en plus d'un accès en présentiel réduit.
<b style="color: green;">Appui informatique</b>  Téléphone : 613 742-2483, poste 3008 Demande d'appui technologique pour étudiants : <a href="https://portail.collegelacite.ca/appui-technologique">https://portail.collegelacite.ca/appui-technologique</a>	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. L'accès en personne au service de placement est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (70%).	1. Reprise d'une offre de services en personne (60%) tout en conservant une offre de services à distance (40 %).
<b style="color: green;">Accompagnement des étudiants internationaux</b>  Téléphone : 613 742-2483, poste 2999 Courriel : <a href="mailto:international@collegelacite.ca">international@collegelacite.ca</a>	1. La totalité des services est offerte à distance.	1. L'accès en personne au service d'accompagnement des étudiants internationaux est limité et se fait uniquement que sur rendez-vous. 2. La grande majorité de l'offre de services se fait à distance (90%).	1. Reprise d'une offre de services en personne (25%) tout en conservant une offre de services à distance (75 %).

## ACTIVITÉS ET AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	<b>FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS</b>	<b>OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES</b>	<b>OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS</b>
<b>Gymnase</b>  Courriel : <a href="mailto:csport@collegelacite.ca">csport@collegelacite.ca</a>	1. Le gymnase est fermé.	1. Selon la décision des associations sportives pour les différentes programmations.	1. Le gymnase est ouvert. 2. Retour des activités récréatives et rencontres compétitives inter-collèges.
<b>Complexe sportif - Campus Ottawa</b>  Courriel : <a href="mailto:csport@collegelacite.ca">csport@collegelacite.ca</a>	1. Le complexe sportif est fermé.	1. Selon la décision des associations sportives pour les différentes programmations.	1. Le complexe sportif est ouvert.
<b>Centre Mino Madji8in</b>  Téléphone : 613 742-2483, poste 2092	1. Le centre Mino Madji8in est fermé.  Les services sont offerts uniquement à distance.	1. Les services sont uniquement offerts à distance.	1. Le Centre est ouvert les mardis et jeudis.
<b>Bureau de la Sécurité</b>  Courriel : <a href="mailto:SECURITE@lacitec.on.ca">SECURITE@lacitec.on.ca</a> Téléphone : 613-742-2483 poste 3000#	1. En tout temps, des agents de sécurité assurent un contrôle aux portes d'entrée du Collège et des tournées régulières sont effectuées pour faire respecter les mesures sanitaires: port du masque et respect de la distanciation physique.  2. Chaque travailleur essentiel autorisé sur les campus doit avoir l'approbation de son superviseur pour accéder aux campus. Le formulaire d'autoévaluation doit être complété et présenté à un agent de sécurité à une station de contrôle à l'entrée du Collège.	1. En tout temps, des agents de sécurité assurent un contrôle aux portes d'entrée du Collège et des tournées régulières sont effectuées pour faire respecter les mesures sanitaires: port du masque et respect de la distanciation physique.  2. Chaque employé et chaque étudiant autorisé sur les campus doit avoir l'approbation de son superviseur pour accéder aux campus. Le formulaire d'autoévaluation doit être complété et présenté à un agent de sécurité à une station de contrôle à l'entrée du Collège.	1. En tout temps, des agents de sécurité assurent un contrôle aux portes d'entrée du Collège et des tournées régulières sont effectuées pour faire respecter les mesures sanitaires: port du masque et respect de la distanciation physique.  2. Une preuve d'accès est demandée à chaque employé et étudiant ayant fait une demande par l'entremise du formulaire d'autoévaluation.
<b>Bureau du Respect de la personne</b>  Courriel : <a href="mailto:ELamou@lacitec.on.ca">ELamou@lacitec.on.ca</a>	1. Les services sont offerts uniquement à distance.	1. Les services sont offerts uniquement à distance.	1. Les services sont offerts uniquement à distance.
<b>Association étudiante</b>  Courriel : <a href="mailto:aecite@lacitec.on.ca">aecite@lacitec.on.ca</a> Téléphone : 613-742-2483 poste 2020	1. L'ensemble des activités de l'association étudiante est offert à distance.	1. L'ensemble des activités de l'association étudiante est offert à distance.	1. Offre d'activités en présentiel et à distance.
<b>Bistro 801</b>	1. Le Bistro 801 est fermé.	1. Fermé mais avec menu à emporter.	1. Réouverture partielle selon l'achalandage sur campus.

# PLAN DE CONTINUITÉ POUR LES AUTRES SERVICES AUX EMPLOYÉS

ACTIVITÉS ET AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS			
SERVICES	STADE 1	STADE 2	STADE 3
	FERMETURE COMPLÈTE DES CAMPUS ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	OUVERTURE PARTIELLE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES STRICTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET MAINTIEN UNIQUEMENT DES SERVICES ESSENTIELS ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELLES	OUVERTURE COMPLÈTE DES CAMPUS, AVEC MESURES SANITAIRES ADAPTÉES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE, ET REPRISE D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES SUR CAMPUS
<b>Services aux employés et visiteurs</b>	<p>Depuis mars 2020, l'ensemble des services d'appuis aux employés sont offerts à distance.</p> <p>Toutes les demandes d'appui (RHCO, finances, approvisionnements, technologies de l'information, etc. ) doivent passer par la plateforme de centralisation des demandes Alfred.</p> <p>Ce module est disponible depuis le portail aux employés.</p>		

# PERSONNES À CONTACTER, SI UNE SITUATION D'URGENCE SE DÉCLARE

Dans l'éventualité où l'état d'urgence sanitaire serait de nouveau déclaré, menant à la rétrogradation en stade 2 ou 1, voici les coordonnées des personnes à contacter.

## POUR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement la page web du Collège ([section COVID-19](#), [FAQ-étudiants](#) et bande déroulante sur l'écran d'accueil) et à suivre les annonces sur les réseaux sociaux afin de s'informer de l'évolution de la situation.

Pour toute question précise en lien avec leurs cours ou leur programme d'études, ils sont invités à se retourner vers le professeur du cours (via TEAMS, par courriel ou dans le portail eCité) ou à contacter leur coordinateur de programme (via TEAM, par courriel ou dans le portail eCité).

## POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL

Les membres du personnels sont invités à consulter régulièrement la page web du Collège ([section COVID-19](#), [FAQ-employés](#) et bande déroulante sur l'écran d'accueil) et à suivre les annonces sur les réseaux sociaux afin de s'informer de l'évolution de la situation.

Pour toute question précise en lien avec la poursuite des activités et leur conditions de travail, ils sont invités à se retourner vers leur superviseur immédiat en prenant contact par téléphone, par courriel ou via TEAMS.

Dans l'éventualité où les étudiants et/ou membres du personnel se trouvent sur les campus et qu'il est nécessité d'évacuer le campus, le plan d'urgence du collège sera alors activé.

Pour toute question de sécurité sur les campus les étudiants et/ou membres du personnel doivent contacter le service de protection des immeubles au 3003.

**Pour toute urgence vitale, les étudiants et/ou membres du personnel doivent impérativement contacter le 9-1-1.**